

Présentation : Emmanuel RENOU & Julien CORGET

Syndicat Mixte Veyle Vivante



Projet de Dérivation de la Veyle

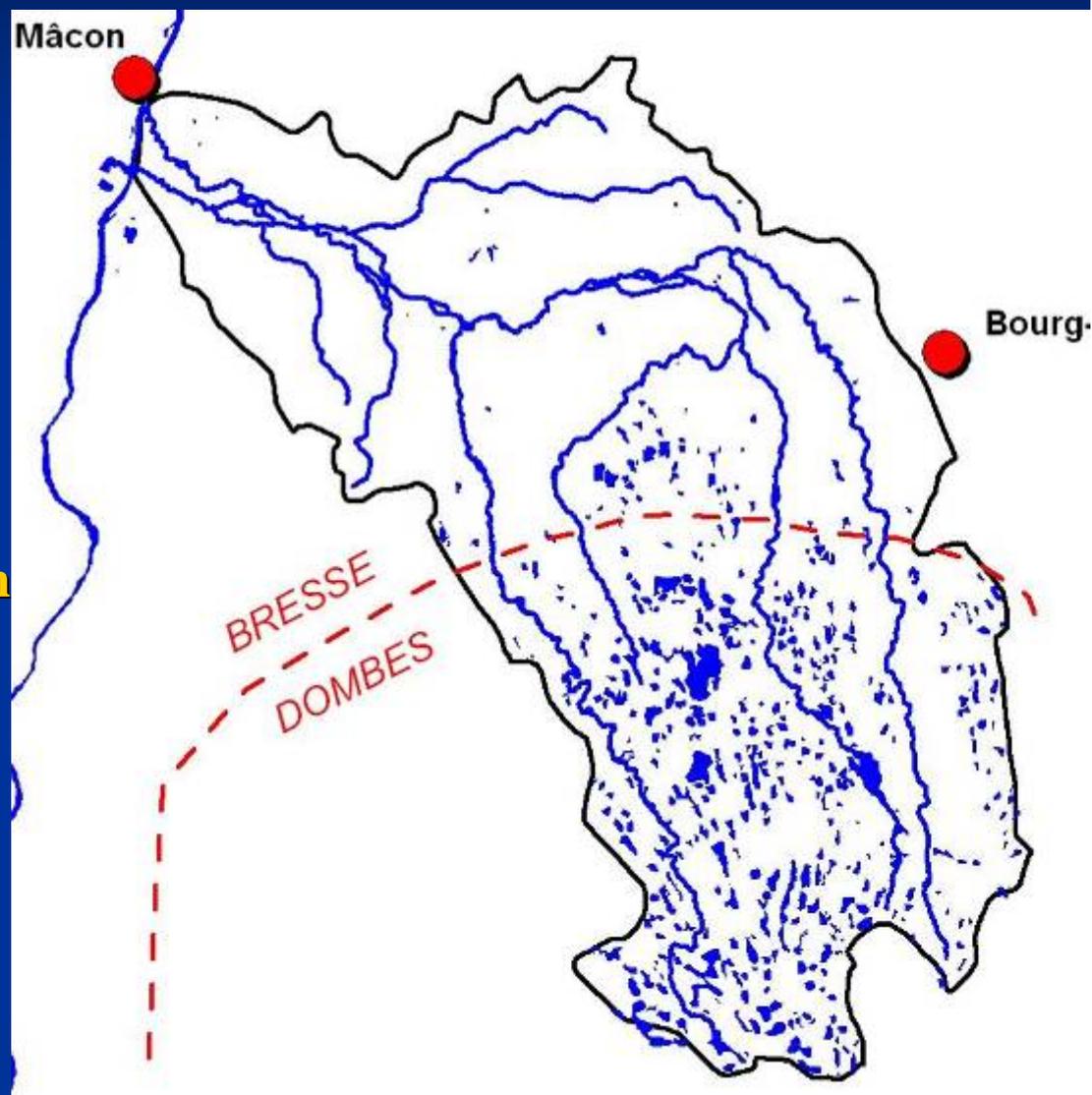
Association Rivière Rhône Alpes
Restauration Géomorphologique

Jeudi 1^{er} juillet 2008

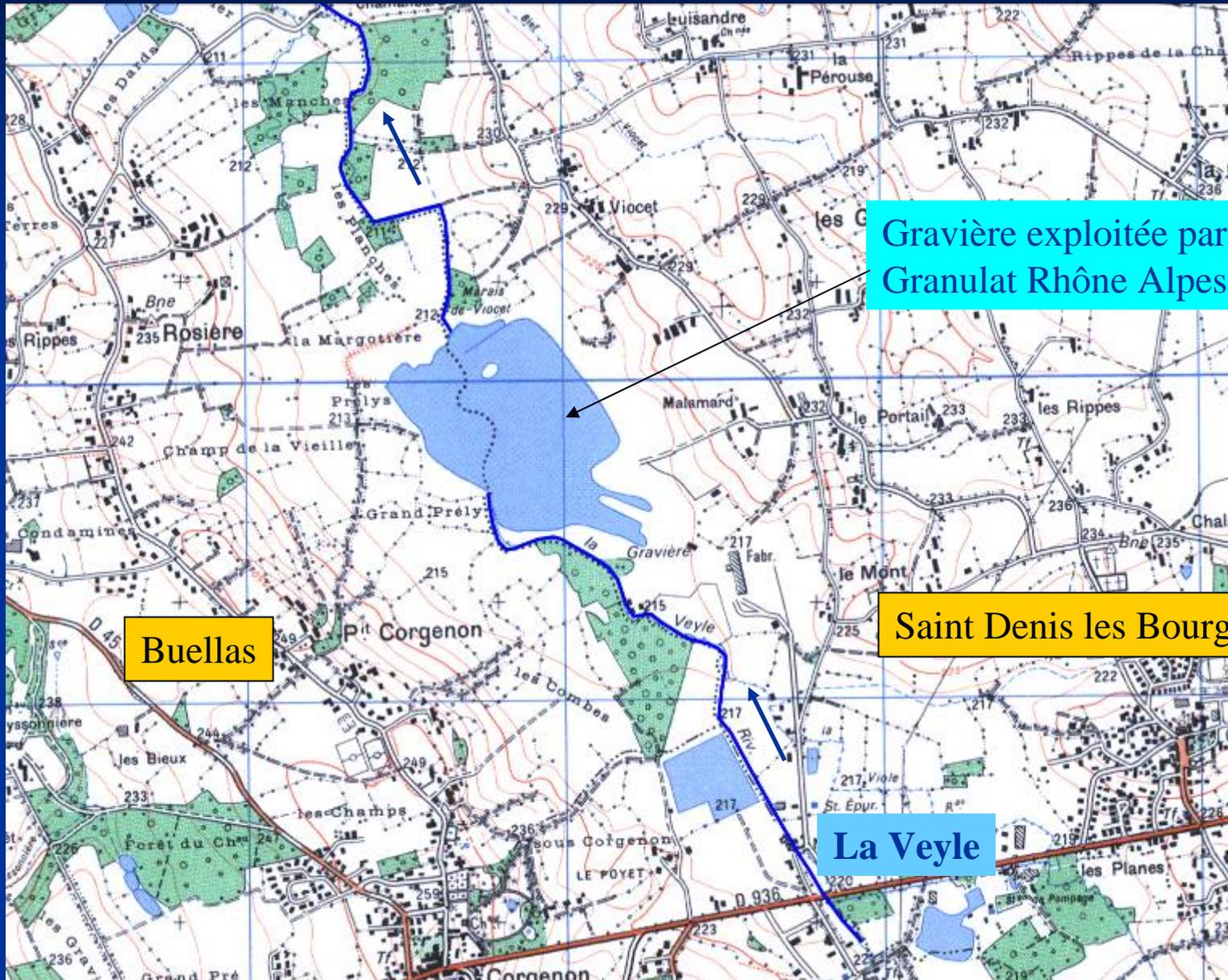
Un territoire : Le Bassin Versant de la Veyle

Particularités :

- 670 km²
- 50 communes
- Territoire rural à cheval sur la Bresse et la Dombes
- 5 cours d'eau principaux
tous du domaine privé
- Réseau hydrographique : **600 km** dont **60 km artificiel** (dérivation des moulins ou anciennement destinées à l'irrigation)
- Réseau très dense et remanié par l'homme.



Localisation :



Gravière exploitée par Granulat Rhône Alpes

Buellas

Saint Denis les Bourg

La Veyle

Historique :

- Depuis 1972, exploitation de graviers dans lit mineur et majeur avec la création indirecte d'un plan d'eau sur la Veyle de quelques 45 hectares et 17 mètres de profondeur.
- Rappel des impacts principaux d'une telle situation :
 - rupture du transport solide, d'où risque potentiel d'érosion accru ;
 - réchauffement des eaux de la Veyle ;
 - « pollution » piscicole de la Veyle au niveau des espèces ;
 - colmatage des fonds du lit à l'aval ;
 - outre la gravière, le tracé de la Veyle est très rectifié à l'amont et à l'aval.

Contexte :

- Projet de dérivation initié par le contrat de rivière dans le cadre du volet B (préservation et restauration des milieux aquatiques).
- Projet aidé financièrement par l'exploitant qui s'est engagé à réaliser les terrassements de la nouvelle rivière ainsi que le suivi scientifique ultérieur du site.

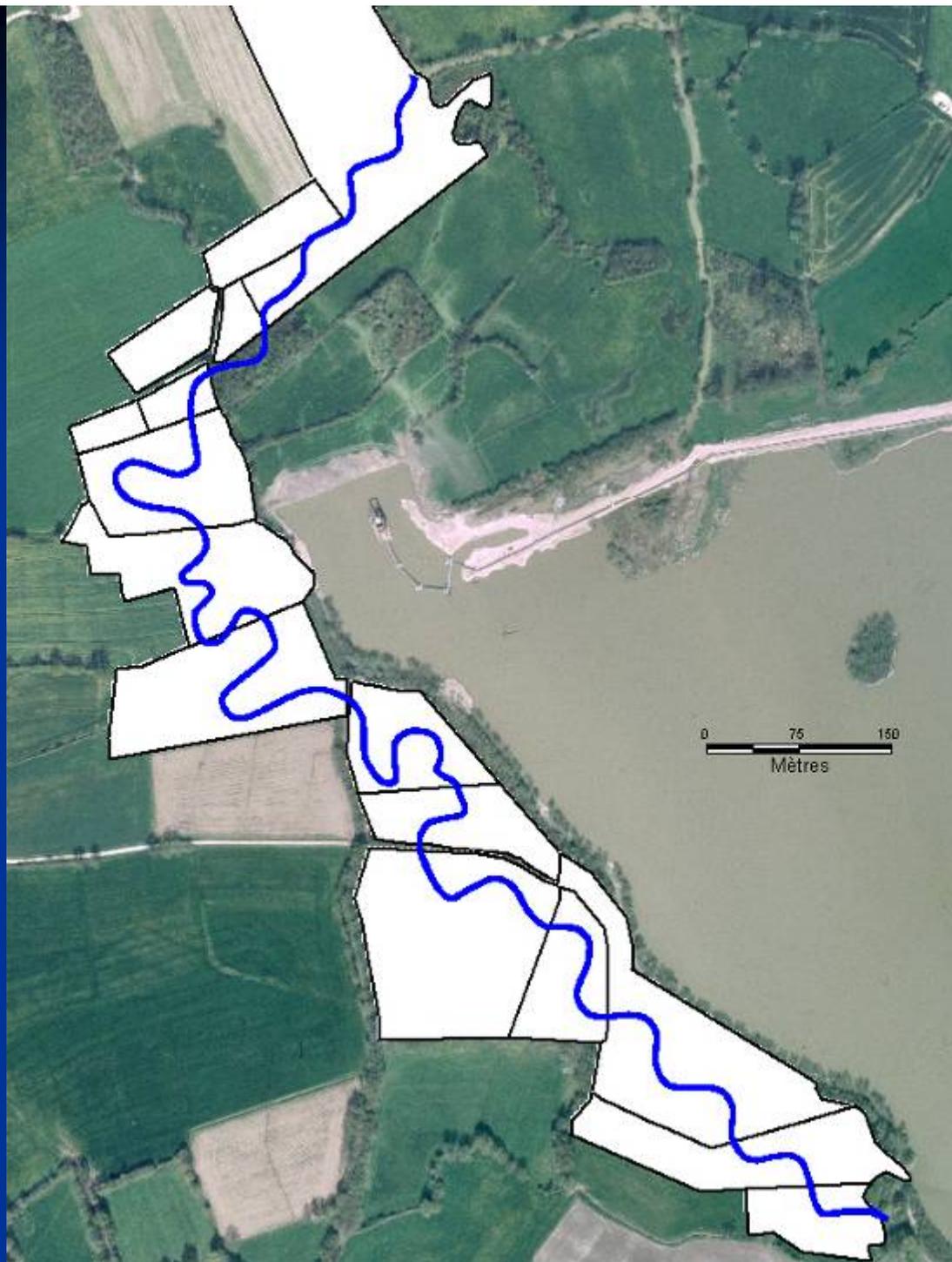
Aménagement :

- Objectifs :
 - Isoler le fonctionnement hydraulique de la Veyle de celui du plan d'eau (rôle de stockage de crues) ;
 - Accompagner, voire guider le travail naturel du cours d'eau ;
 - Favoriser le développement de formations ripicoles diversifiées;
 - Améliorer, voire rétablir, la diversité des habitats et le transit piscicole ;
 - Assurer localement la protection des biens (abords gravières, passage à gué, bief de Chamambard, etc.) ;
 - Renaturation, gestion de secteurs dégradés.

Acquisition foncière :

- Nécessité d'acquérir 13 hectares de terrains agricoles.
- Difficulté locale pour l'achat des terrains.

Le syndicat n'a pas les moyens financiers pour réaliser l'acquisition foncière du tracé.
- Recherche de nouvelles solutions pour l'aboutissement du projet.
- L'exploitant dépose un dossier d'agrandissement en préfecture.
- Le préfet autorise 5 ans d'exploitation et 5 ans supplémentaire si le projet de dérivation abouti
- Le carrier prend en charge d'acquisition amiable des terrains.



Le Projet Technique

Aménagement :

- Contraintes :
 - Négociation foncière envisagée par le Syndicat ;
 - Topographie existante ;
 - Végétation existante ;
 - Niveau de la nappe phréatique ;
 - Cote des fonds graveleux ;
 - Hydrauliques (déversoirs) ;
 - Evolution future, néophytes.

- Définition d'un tracé avec trois tronçons types :
 - . Tronçon 1 : intervention minimale
 - . Tronçon 2 : aménagement abouti
 - . Tronçon 3 : lit élargi et peu profond

Le projet d'aménagement :

PLAN GÉNÉRAL DES AMÉNAGEMENTS PROJÉTÉS

(LES DIFFÉRENTS TRONÇONS SONT DÉCRITS DES PAGES 12 À 19)



Tronçon 3
(400m): lit élargi
et peu profond

Tronçon 2 (1000 m)
aménagement abouti

Tronçon 1 (500m) :
intervention minimale

Amont :
protections
berges

1^{er} Tronçon – Intervention minimale :

Linéaire d'aménagement : 500 ml

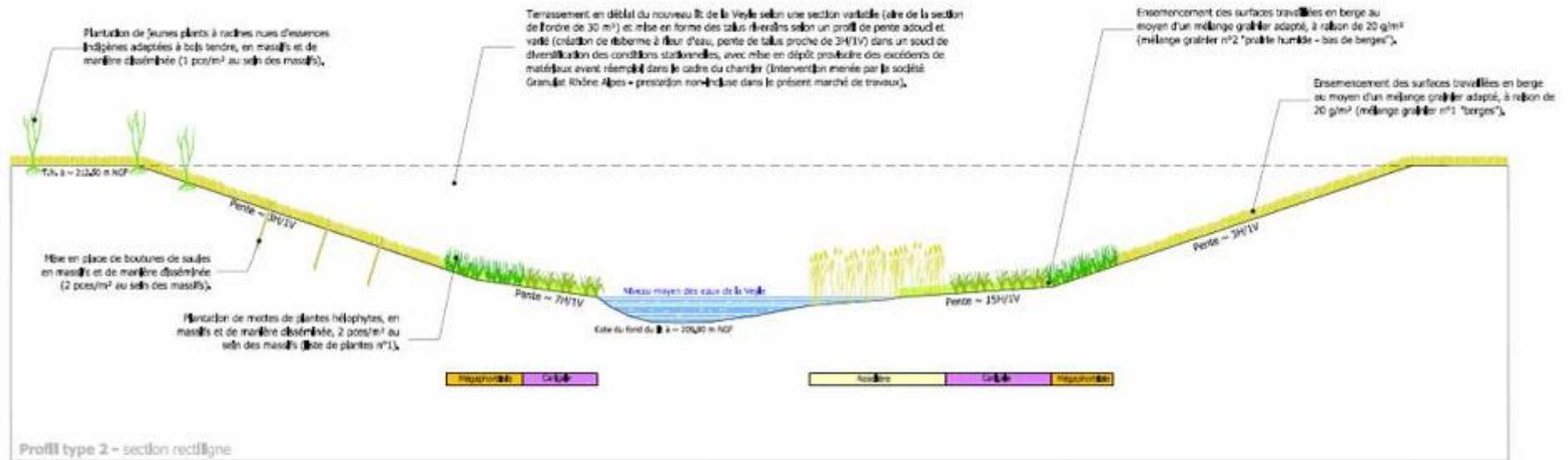
Matériaux graveleux : 1 m

Objectifs :

- Vocation pilote de l'aménagement
- Observation de l'évolution géomorphologique du tronçon
- Intervention à minima dans le nouveau lit mineur

La Veyle doit créer naturellement son nouveau lit mineur





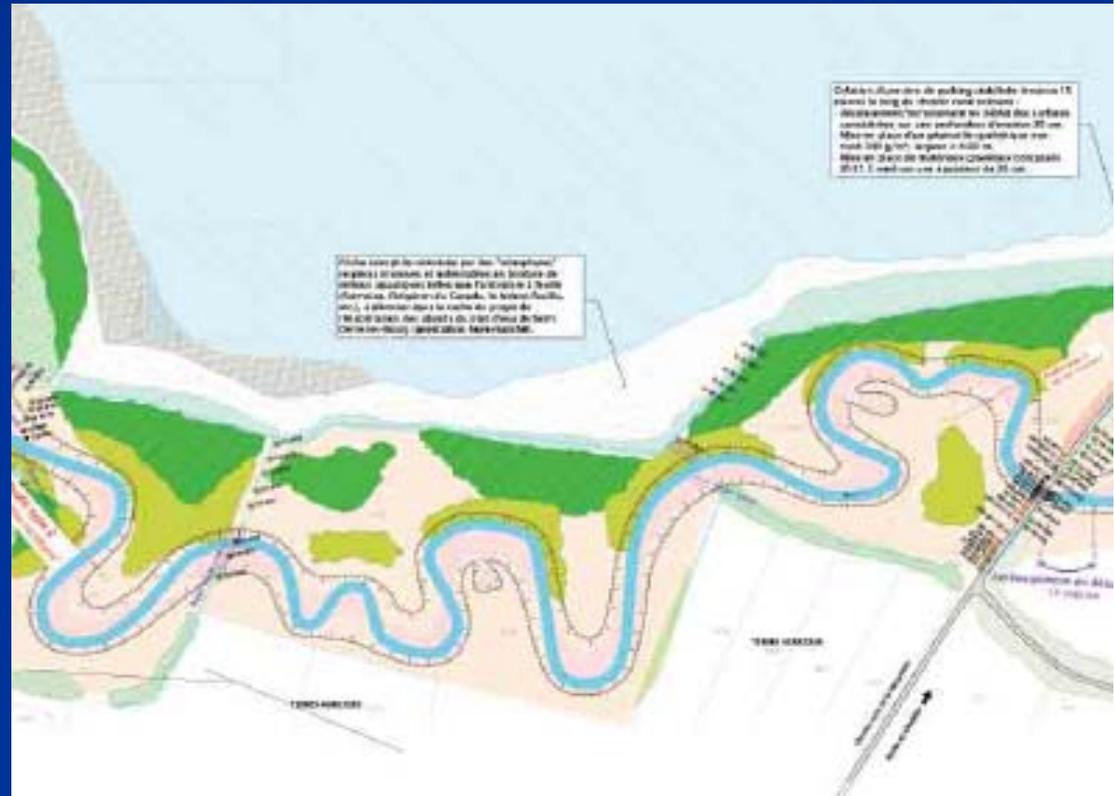
2^{ème} Tronçon - Aménagement abouti :

Linéaire d'aménagement : 1 500 ml

Matériaux graveleux : 2,5 m

Objectifs :

- Interventions poussées et abouties
- Végétalisation complète du tronçon



Le lit mineur de la Veyle sera fini et végétalisé en intégralité

3^{ème} Tronçon - Lit élargi et peu profond :

Linéaire d'aménagement : 1 500 ml

Matériaux graveleux : 2 m

Objectifs :

- Vocation pilote de l'aménagement
- Observation de l'évolution géomorphologique du tronçon du fait de la faible épaisseur d'argile
- Intervention à minima dans le nouveau lit mineur

Il s'agit de limiter les débordements et surtout la capture de la gravière



Coûts prévisionnels :

<i>RECAPITULATIF</i>				
1 - Travaux préliminaires				17 800,00
2 - Terrassements		PM		500 000,00
3 - Fourniture de matériaux et végétaux				67 135,00
4 - Réalisation des travaux				87 250,00
5 - Garantie et entretien				29 190,00
<i>Total H.T : Dérivation de la Veyle au droit de la gravière de Saint Denis les bourgs, à Buellas.</i>				
				<i>201 375,00</i>
<i>TVA 19,6 %</i>				<i>39 469,50</i>
<i>Total T.T.C : Dérivation de la Veyle au droit de la gravière de Saint Denis les bourgs, à Buellas.</i>				
				<i>240 844,50</i>

Calendrier :

- Automne 2008

 - Autorisation loi sur l'eau

- Hiver 2008 / 2009

 - Consultation des entreprises

- Printemps 2009

 - Démarrage des travaux

 - Durée estimée 4 mois

An aerial photograph of a rural landscape. In the foreground, there are several pink flowers with green leaves. The middle ground shows a large, light-colored, possibly dried-up or sandy area, surrounded by green fields and trees. In the background, a river flows through the landscape, and a farm with several buildings is visible on the right side.

Fin

Merci pour vos questions ...